

Réf: Dossier N° 133675

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAIKA COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème  
TRANCHE, Lot 2758, Ilot 230

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 06 septembre 2022 reçus par Me GBATTA LEVRIT JOSEPH, NOTAIRE et enregistrés au CEPICI le 06 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAIKA COTE D'IVOIRE »

Objet : -LE TRANSPORT LOURD ET LEGER DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES; LA LOCATION D'ENGINS ET DE VEHICULES DE TRANSPORT;

- LE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS; L'IMPORT-EXPORT D'ENGINS, DE MATERIAUX ET MATERIELS DE CONSTRUCTION;

- LA REPRESENTATION ET L'INTERMEDIATION COMMERCIALE.

- ET, PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS MOBILIERES,IMMOBILIERES OU FINANCIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème  
TRANCHE, Lot 2758, Ilot 230

Dirigeant(s) : M SAI OUEDE THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05381 du 27/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43890/GTCA/RC/2022 du 27/09/2022

